



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOUT 2016

Offlanges, le 5 septembre 2016

Présents : MM Cédric BARBIER, Marc BARBIER, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Sylvie LEROY, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Excusé : M. Jean MICHAUD (pouvoir à Alexandre LENOBLE).

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude THABARD

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 1^{er} JUILLET 2016

M GRAS demande si le vote retenu pour le financement des travaux de l'église est bien de neuf voix pour et deux abstentions. Après contrôle M. le maire confirme ce vote.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR RENOUVELLEMENT D'UNE CARRIERE A MOISSEY ET OFFLANGES

M le maire a préparé une proposition de délibération et donne la parole aux conseillers.

M VINCENT dit qu'il a remis un courrier au commissaire enquêteur et qu'il comprend les désagréments liés à cette exploitation.

M JACQUOT souligne les nuisances : bruit, poussières, d'année en année la forêt diminue. Le carrier ne respecte pas ses engagements, la conduite d'alimentation en eau potable (AEP) n'est toujours pas rétablie.

Mme GERARDIN répond que concernant la forêt, ce sont les terrains les plus fertiles qui disparaissent.

M le maire rappelle l'acquisition de terrains par la commune pour compenser le déboisement.

M LENOBLE intervient pour rappeler à M le maire son courrier, resté sans réponse, concernant la demande d'un contrôle sismique indépendant par rapport aux travaux engagés dans l'église. Tirs de mine, vibrations ne doivent pas mettre en péril les travaux de restauration.

M GRAS est opposé au projet qui dénature le paysage, alors que c'est un atout important pour la commune, et pour la tranquillité. L'utilisation du gravier reste à démontrer puisque le département a diminué le budget route.

M Cédric BARBIER : « Il faut que l'exploitation continue car on a besoin de graviers. » Sa maison surplombe la carrière mais il ne la trouve pas dérangeante. Pas de gêne par le bruit, ni la poussière. Il faut penser à l'avenir et au réaménagement.

Mme GERARDIN répond que le réaménagement a été choisi par l'ONF.

M COMTE dit que sans entrer dans les détails, il pense surtout à l'emploi.

Mme LEROY dit qu'en tant que nouvelle habitante d'Offlanges, elle n'éprouve aucune gêne : visuelle, bruit ou poussières. Elle pense aux emplois procurés et à l'intérêt pour la commune.

La situation économique est déjà assez compliquée « je suis chef d'entreprise ».

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOUT 2016

Les contrôles faits par les services de l'Etat concernant les normes et obligations la rassurent. Et concernant la conduite AEP, elle fait confiance au contrat passé entre le carrier et la commune.

Mme GERARDIN dit qu'elle est touchée par les nuisances. Elle remarque que les communes voisines subissent les préjudices dus au transport par camion sans indemnisation. Peu d'emploi à temps plein (12) et 36 emplois induits. La découverte du site est déraisonnable, tous les seuils sont dépassés 2 800 000 m³.

Les remises en état ne sont pas faites, seulement certains aménagements concernant la faune.

Le rapport à la commune est très faible et l'intérêt public n'est pas justifié. D'autres exploitations dans un environnement proche provoquent moins de gêne. Elle s'oppose au projet de renouvellement.

M le maire rappelle que le dossier a été validé par les services de l'Etat.

M LENOBLE : j'habite OFFLANGES depuis 6 ans et je suis opposé à cette demande de renouvellement de la carrière de Moisey pour les raisons principales suivantes :

De manière sensible :

En 1877 l'abbé Chère écrivait déjà dans son ouvrage intitulé « *A nos Chers compatriotes* » l'extrait suivant : « *N'est-elle pas belle, cette terre devenue la nôtre, et Offlanges n'offre-t-il pas le plus beau site de la région ? De cette plate-forme qui porte nos maisons, quel magnifique panorama tout autour de nous. Ce beau et verdoyant rideau tiré à l'Est, c'est la forêt de la Serre, dont la couleur se nuance si agréablement avec celle de nos vignes...* »

En cette unique phrase, tout est dit :

- Qu'est-ce qui fait la qualité, l'intérêt de cette commune ?
 - Pourquoi ce village qui est loin de tout est attirant ?
 - Qu'est ce qui émeut les passants et les promeneurs ?
 - Qu'est ce qui donne envie de vivre dans ce village ?

De manière objective par rapport aux véritables éléments présents dans le dossier

- L'utilité publique n'est pas démontrée pour les raisons principales suivantes :
 - o Selon les services voirie du département du Jura :
 - Budget route divisé par 2
 - Granulat de Moisey trop cher
 - Le Jura remplace l'eurite par le silico calcaire
 - o Selon les grenelles de l'environnement, l'urgence est de réduire les gaz à effet de serre pour la survie de l'humanité :
 - Il nous faut donc préserver les ressources et éviter la sur-exploitation
 - Le recyclage des voiries est aujourd'hui mis au point par les groupes concurrents à Bouygues (Vinci, Eiffage) : plus besoin d'utiliser de nouveau granulat (plus économique, plus écologique, plus rapide)
 - o Selon le schéma de carrière, aucune route ne sera réalisée dans les 10 prochaines années
- Le dossier d'étude des dangers présente des éléments dangereux pour les usagers, il est notamment dit que :
 - o Les risques de projection (en cas d'explosion) peuvent occasionner des blessures aux randonneurs qui pratiquent le sentier actuel situé en zone Z3 (zone mortelle).
 - o Heureusement : il est dit que le couvert forestier permettra d'arrêter certaine projection !
 - o Comment peut-on en tant que responsable communal laisser faire et dire ça ?
- L'arrêté préfectoral de 2011 prévoyait une exploitation maximum de 250 000 t d'eurite par an
 - o Au regard des relevés des tirs de mine (18 notés / 23 réalisés), pour seulement l'année 2015, le carrier a extrait plus de 284 000 t en 6 mois : il y a donc surexploitation !

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOUT 2016

- Offlanges a perçu une redevance de 51 000 € selon tableau remis ce jour par le Maire, soit l'équivalent de 151 000 t
- Où sont passées les 133 000 t restantes ? Offlanges aurait dû toucher au minimum 45 000 € de plus pour 2015. Qui en profite ?

Réponses aux questions posées dans le courrier du Maire du 1^{er} Août

- Dans notre courrier du 26 juillet on ne vous demandait pas un état de service, mais simplement de prendre les garanties nécessaires auprès d'un bureau d'étude spécialisé pour s'assurer que les restaurations onéreuses de l'église ne fissureront pas avec les futures explosions de la carrière. Nous sommes bien en faveur de ces travaux et souhaitons avoir des garanties sur nos investissements et ne pas laisser faire comme pour les enduits loupés de l'église.
- A la question posée sur les emplois de la carrière :
 - D'année en année, les emplois diminuent de 80 en 1945 à 10 équivalents temps plein aujourd'hui, (et non 20 comme vient de l'affirmer Mme Leroy)
 - Aujourd'hui Pernot ouvre des carrières avec 400kt d'exploitation avec seulement 4 personnes
 - Demain Colas sera aux commandes et il est évident que le personnel partant en retraite ne sera pas remplacé.
 - Enfin les emplois induits seraient selon l'UNICEM de Bourgogne de 26 à 30 et non 100 comme l'indique le dossier du carrier.
- A la question posée sur l'aménagement du site :
 - L'arrêté préfectoral de 2011 est très bien et prévoit déjà à ce jour tout ce qui est nécessaire à la remise en état du site, avec notamment :
 - Des merlons antichute en partie haute des falaises
 - Le remblai des fronts de taille (plans et coupes dans le dossier)
 - Un bassin d'eau
 - Par contre, ni dans l'arrêté de 2011, ni dans la demande actuelle ne sont estimés les coûts d'entretien de ces installations.
 - Mr le Maire : combien devra déboursier votre successeur annuellement pour l'entretien du site ?
- A la question posée sur la remise en état de la conduite d'eau :
 - La convention signée en 2013 est suffisante, le carrier a besoin d'avoir entre 40 000 et 70 000 m³ de stérile : rien n'empêche de le faire et de respecter ses engagements.
 - Comme le précise la délibération 2013-30 : « *la découverte devra être raisonnable* »,
 - Prétexter que 2 800 000 m³ soit raisonnable pour remettre en état le site et la conduite d'eau, j'en doute fortement.
 - D'autant que le Schéma des Carrières donne des valeurs guides de taux de découverte par rapport à la quantité de gisement de 30% et non 377% comme cela est prévu dans le dossier du carrier.
- A la question posée sur la perte financière :
 - Il s'agit d'une question de gestion des dépenses et des recettes, d'autres communes font mieux avec moins.
 - Juste sur l'exemple de l'église, il était possible de réaliser des économies substantielles :
 - Négociation des offres -50 000 €
 - Limiter les dépenses à ce qui est strictement utile et nécessaire -2 600 €
 - Pénaliser quand c'est possible -17 000 € et ne pas accepter les honoraires supplémentaires hors taux de tolérance.
 - Oublier les services incompétents du SIDEC – 21 000 €
 - Par rapport à nos soi-disant contradictions de demander la négociation du contrat de forage
 - Il n'y a aucune ambiguïté : je suis contre la carrière

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOUT 2016

- Mais vous, qui êtes pour : je ne comprends absolument pas comment avez vous pu accepter un prix si bas alors même que c'était l'ultime chance pour la commune de gagner de l'argent ?
- Je tiens enfin à préciser d'ailleurs que sans notre intervention en février 2015, ce prix de 40 cts/t moins 12% pour l'ONF serait avec les taux de révision de l'époque inférieur !

M THABARD constate que le principal a été dit. Et pense que les emplois et l'intérêt économique sont importants. Il faut veiller à ce que les aménagements apportent le moins de nuisance possible.

M GRAS répond que la commune aurait dû lister ces aménagements et en faire part au carrier.

M le maire maintient que la carrière est un atout financier pour la commune et distribue le tableau suivant sur le tonnage et les recettes annuels depuis 2012.

L'arrêté préfectoral de 2011 a autorisé une production totale de 260 000m³ (700 000t) sans découverte.

Le contrat de fortage signé en 2012 a fixé le taux de redevance de 0,34€ la tonne.

Recettes réelles :

Redevance année	Taux	Tonnage	Recettes
2012	0,34	85 696	29 136,64€
2013	0,3451	156 815	54 116,86€
2014	0,3435	171 439	58 889,58€
2015	0,34*	151 051	51 357,34€
TOTAL		565 000	193 500,42€

Pour 2016 la commune peut donc compter sur encore 135 000 t de production.

Il précise que le carrier a maintenu le taux de 0.34 € la tonne en 2015 alors que le taux officiel avait baissé à 0.3265€/t et qu'en 2016 la commune peut compter sur 135 000 tonnes de production.

Monsieur le maire propose de passer au vote.

A la demande de plus du tiers des conseillers, ce vote se déroule à bulletin secret.

Question : pour ou contre le projet de renouvellement de la carrière de MOISSEY et OFFLANGES ?

Résultat : pour 6 - contre 4 - abstention 1

Le conseil municipal approuve la demande d'autorisation pour le renouvellement d'une carrière à Moissey et Offlanges.

QUESTIONS DIVERSES

Mme GERARDIN souligne le problème des chats qui envahissent la commune. Le maire lui propose de voir avec la SPA.

La séance est levée à 21h35.